

L'AVY

3.0

DE GRABELS

N°15 - MARS 2025

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE GRABELS

À GRABELS, LES ENFANTS AVEC LA NATURE



ÉDITO DU MAIRE

Faire vivre la démocratie, au quotidien

3



RETOUR EN IMAGES

Les événements des derniers mois à Grabels

4

EN BREF

Nouveau à Grabels

6

ACTUALITÉ

Les infos du CCAS, Hommage à Henriette Sennegon, Petite enfance et PMI, expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

8

ÉTAT-CIVIL

9

TRAVAUX

Les travaux en cours

12



MÉTROPOLE

Améliorez votre habitat avec des travaux adaptés

13

HISTOIRE LOCALE

Histoire de la cantine à Grabels

14

DOSSIER

À Grabels, les enfants avec la nature

15

EXPRESSION

Tribunes de la majorité et de l'opposition

21

LOISIRS, CULTURE ET SPORTS

Découvrez le programme des manifestations festives, culturelles et sportives du printemps

22

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

24



L'AVY, journal municipal de la Ville de Grabels

Directeur Publication : René Revol, Maire de Grabels | Comité de rédaction et réalisation : Service Communication

Crédits photos : Freepik, Montpellier Méditerranée Métropole

Service communication de la ville de Grabels

Conception maquette : Service Communication

Imprimeur : IMPACT Imprimerie - St-Martin-de-Londres | Publication quadrimestrielle - 4 200 ex.

Mairie de Grabels | 1, place Jean Jaurès | 34790 Grabels | Tél. : 04 67 10 41 00 | accueil.mairie@ville-grabels.fr | www.ville-grabels.fr



FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE, AU QUOTIDIEN

Au-delà de nos différences, notre vie en société repose sur les principes fondamentaux du pacte républicain. Dans un monde en plein désordre, où les grandes puissances, de Washington à Moscou en passant par Pékin, remettent en cause les valeurs démocratiques, il est plus que jamais essentiel de rester fidèle aux fondements de notre République. Et cela commence ici, à notre échelle, en faisant vivre pleinement notre démocratie locale.

Cela implique d'abord d'être inscrit sur les listes électorales et de participer aux élections. L'année 2024 nous a rappelé que des scrutins pouvaient surgir à l'improviste, rendant d'autant plus nécessaire d'être prêt à exercer ce droit fondamental. J'appelle donc celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits à le faire sans attendre. Comme chaque année, nous remettrons bientôt leur première carte d'électeur aux jeunes de 18 ans.

Mais la démocratie, qui signifie « le pouvoir du peuple », ne se résume pas au simple fait de voter tous les cinq ou six ans pour ensuite laisser les élus décider seuls. C'est pourquoi, dans notre commune, nous avons multiplié les instances de participation citoyenne. Le Conseil communal des enfants, élu par tous les élèves des écoles élémentaires, fait preuve d'un dynamisme remarquable et porte des projets concrets que nous avons su mettre en œuvre. Le Conseil de vie périscolaire permet aux parents d'élèves de s'impliquer dans des initiatives comme « la rue scolaire », en place depuis quatre ans, ou encore dans la réflexion actuelle sur l'aménagement d'un espace sportif à la source de l'Avy.

Le Conseil citoyen de la transition écologique, créé en 2021, poursuit son travail avec de nombreux projets réalisés, comme le développement des pistes cyclables, la végétalisation des places Jean-Jaurès et Pablo Neruda ou encore la rénovation thermique exemplaire de l'école Joseph Delteil. Actuellement, il planche sur une politique de réduction des déchets.

À chaque nouvel aménagement, la concertation avec les habitants permet d'améliorer les projets. Nous l'avons encore vu récemment avec la rénovation de la rue de Roqueblanque. Nous avons également recouru aux consultations publiques : en 2013, un référendum local avait vu 95% des votants plébisciter la création d'une régie publique de l'eau, dont nous célébrons aujourd'hui le succès après dix ans d'existence. En 2019, après une large consultation, nous avons décidé d'éteindre une grande partie de l'éclairage public la nuit, avec l'approbation de 80% des participants. Ce mois de mars 2025, une réunion publique suivie d'une consultation en ligne a permis à chacun de se prononcer sur la proposition de la métropole d'installer un feu tricolore sur le pont de la Mosson.

Qu'il s'agisse de projets modestes ou de décisions plus structurantes, la participation citoyenne n'est pas une perte de temps. Au contraire, elle est un gage de réussite et d'adhésion aux décisions prises. Aussi, je vous invite, à l'échelle de notre ville, à vous investir dans la vie démocratique locale.

René REVOL,
Maire de Grabels

*La concertation
avec les habitants
permet d'améliorer
les projets*



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Nous vivons dans un pays qui nous permet de choisir notre vie, notre avenir pour mieux vivre les uns avec les autres. Cela s'appelle une démocratie. Pour faire vivre la démocratie locale, les Grabellois ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales, de s'impliquer dans les conseils citoyens, de répondre aux consultations publiques, etc..

*Si vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre électronique du maire,
vous pouvez vous inscrire à l'adresse e-mail lalettredumairedegrabels@gmail.com*



ÉCOLE JOSEPH DELTEIL : ACTIVITÉS JARDINAGE AVEC LES CP
13 FÉVRIER 2025



VŒUX À LA POPULATION À LA SALLE POLYVALENTE
18 JANVIER 2025



INAUGURATION DE LA
8 FÉVRIER 2025



**SPECTACLE TADAAM ! POUR LES TOUT-PETITS À LA LUDOTHÈQUE - FESTI'PETITS
13 FÉVRIER 2025**



A DÉSENCOMBRERIE

© Béatrice Py



**FESTIVAL « LA MUSIQUE DANS TOUS SES ÉCLATS »
15 MARS 2025**

NOUVEAU À GRABELS



© Carine Guillebaud

TREMLIN ORIENTATION

C. Guillebaud, conseillère en orientation scolaire accompagne les jeunes de la 3^e à la terminale pour construire leur projet d'orientation sereinement. Membre de l'association COSI, elle propose un accompagnement bienveillant et personnalisé pour aider chaque élève à explorer ses envies, révéler son potentiel, et découvrir des voies d'études et métiers adaptés. Sans oublier les parents, qui sont associés à cette démarche.

Contact : 06 62 78 69 51

E-mail : orientation.tremplin@gmail.com

Site : www.tremplinorientation.fr

Linkedin : www.linkedin.com/in/carine-guillebaud-pouilloux-4512354/

ANIMALERIE & SALON DE TOILETTAGE « CHEZ TALIA »



© Chez Talia

Cette nouvelle boutique qui propose un univers dédié aux animaux est située 790 route de Montpellier. Vous y trouverez des produits de qualité pour vos animaux et des conseils personnalisés. Chez Talia, chaque animal est unique et mérite les meilleurs soins. Vous

êtes invité-e-s à leur rendre visite et partager votre amour des animaux avec leur équipe attentionnée !

Emilie, toilettrice professionnelle vous accueille également sur rendez-vous pour s'occuper de vos chiens, chats et nacs (nouveaux animaux de compagnie).

Contact : 09 82 69 55 77

Site : www.cheztalia.fr

VIDE-GRENIER TOUS LES DIMANCHES !



© Vide-grenier

Rendez-vous route de Montferrier, près du rond-point face au stade Serge Oltra. Parking gratuit à côté du terrain. Vendeurs : stands d'environ 5m², le long du véhicule. Présentez-vous à l'entrée entre 8h et 8h30 avec une pièce d'identité et le paiement de l'emplacement.

Infos : 06 51 47 21 41

Site : vide-grenier.org

Facebook : vide grenier Grabels

NOUVEAU CABINET DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE



Crédit photo © Céline Escalante

Céline Escalante vous accueille dans un espace de soins dédié à l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes.

À l'écoute de chacun, elle crée un cadre adapté, respectant les besoins spécifiques et le rythme personnel de chaque individu.

Pour cela, elle utilise une palette d'outils thérapeutiques, allant du langage à des techniques corporelles.

Contact : 06 21 03 73 75

E-mail : celineescalantepsy@gmail.com

Doctolib



Crédit photo © Mammobile

PASSAGE DU MAMMOBILE À GRABELS

Il sera présent pour le dépistage du cancer du sein **mercredi 7 mai de 7h30 à 19h** place Jean Jaurès.



Inscriptions scolaires

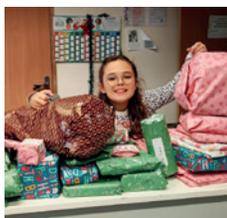
Pour les enfants qui effectueront leur première rentrée dans une école de la commune en septembre 2025 et pour les enfants nés en 2022.

Le dossier complet est à déposer lors des permanences dédiées :

- Les lundis de 9h à 11h30 à la Mairie annexe, 403 rue de la Valsière,
- Les mercredis de 8h30 à 13h et de 14h à 16h à la Maison commune, place Jean Jaurès.

Renseignements au 04 67 10 03 54

Solidarité en action au CCE



En janvier, les membres du Conseil Communal des Enfants ont participé à une séance d'emballage de cadeaux à offrir aux jeunes aidés par le CCAS. Une belle initiative qui leur a permis de découvrir l'importance de la solidarité et le rôle du CCAS.

Bravo pour leur implication !

Nouveautés PACS et mariages

• **PACS** : les célébrations ont lieu le jeudi ou le vendredi après-midi, sur rendez-vous. Le dossier est téléchargeable sur le site, rubrique Mes démarches / Service au public. Vous pouvez utiliser une convention type ou en rédiger une spécifique. Une fois complet, le dossier doit être déposé à l'accueil de la Maison commune. Après vérification, un rendez-vous sera fixé pour la célébration.

• **Mariage** : les dossiers sont à retirer et à déposer complets à l'accueil de la Maison commune. Un rendez-vous sera ensuite fixé le jeudi ou vendredi après-midi.

À noter : La date de célébration doit être demandée au préalable par téléphone au 04 67 10 41 17 ou par mail à etat.civil@ville-grabels.fr.

QUELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PISTES CYCLABLES ?

La question a été posée à la commission accessibilité de la commune. Voici les principaux cas de figure :

- **Zones de rencontre et aires piétonnes** : les piétons sont prioritaires, et les cyclistes doivent respecter une vitesse adaptée ainsi que des règles spécifiques de circulation.
- **Voies vertes** : réservées aux modes de transport non motorisés, elles n'imposent aucune règle de priorité, nécessitant donc respect et bon sens entre usagers.
- **Trottoirs** : les cyclistes ne peuvent y circuler, sauf les enfants de moins de huit ans.
- **Pistes cyclables** : principalement dédiées aux vélos, elles peuvent être empruntées par des piétons en l'absence d'alternative.
- **Fauteuils roulants** : les personnes en fauteuil roulant peuvent circuler sur les trottoirs à l'allure du pas et emprunter les pistes cyclables en respectant les règles de circulation.



INAUGURATION DE LA MAIRIE ANNEXE

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les élus ont dévoilé le nouveau nom de la Mairie annexe : Frida Kahlo, en hommage à l'artiste mexicaine.



Repas des aînés

Les infos du C.C.A.S.

Retour sur le repas des aînés

Le traditionnel repas s'est tenu vendredi 17 janvier 2025 dans la salle polyvalente. Il a réuni plus de 230 personnes dans une ambiance chaleureuse. Des colis festifs ont été remis aux personnes dont l'état de santé empêchait la venue et des chocolats ont été offerts aux personnes en établissement.

Nouveau partenariat avec France PARKINSON

Le 10 mars, l'association France Parkinson Hérault et la ville de Grabels ont signé une convention.



La projection d'un film, suivie d'un débat sur la pathologie, est programmée jeudi 5 juin à 18h, salle Marianne. Des sessions de formation seront proposées aux professionnels souhaitant développer leurs compétences sur le sujet.

Parmi les actions mises en place : une formation gratuite pour accompagner les nouveaux malades, un service de suivi et d'aide téléphonique, ainsi

qu'une formation spécifique et gratuite pour les aidants.

Un soutien psychologique, des groupes de parole et des ateliers seront également proposés.

Enfin, une permanence sur rendez-vous sera assurée au CCAS.

Le Café des Aidants

Le rendez-vous mensuel des aidants se tient désormais à la mairie annexe dans la salle des jeunes de 14h30 à 16h30. Prochaines dates et thématiques :

- Mardi 8 avril : Trouver sa place auprès des professionnels
- Mardi 13 mai : Le deuil de son proche et de sa vie d'avant
- Mardi 17 juin : Quel(s) petit(s) plaisirs essayez-vous de vous offrir régulièrement ?

Poursuite du partenariat avec France ALZHEIMER

L'association France Alzheimer Hérault, en partenariat avec le CCAS de Grabels, propose un parcours d'accompagnement gratuit pour aider les familles à mieux comprendre la maladie et soutenir leur proche tout en se préservant.

À partir du 15 mai, cet accompagnement se déroulera

les jeudis de 17h30 à 20h30 en 5 modules de 3 heures, animés par une neuropsychologue et une bénévole formées au sujet.

Thèmes abordés :

1. Connaître la maladie d'Alzheimer
2. Communiquer et comprendre
3. Accompagner au quotidien
4. S'informer sur les aides possibles
5. Être l'aidant familial

Inscriptions et informations :
0467065610 ou secretariat34@francealzheimer.org

Nouveau : une carte de l'accessibilité

Dans le cadre de son engagement pour l'accessibilité, la commission dédiée, en collaboration avec les services municipaux, a élaboré une carte du centre historique de Grabels.

Destinée à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, elle indique les bancs, places PMR, rues accessibles et arrêts de bus.

Évolutive et participative, elle sera disponible à la Maison Commune et téléchargeable sur le site de la mairie.

Une version pour la Valsière sera envisagée après les travaux d'aménagement des voiries.

+ d'infos : 04 67 10 41 12 ou accueil@ccas-grabels.fr



Arrivée à Grabels en 1977, elle a enseigné aux élèves de CP pendant plus de dix ans. De septembre 1988 à juin 1989, elle a assuré la direction de l'école en remplacement de Monsieur Chabert, avant de passer le relais à Mireille Nacu, dernière directrice des anciennes écoles et première directrice de l'école Joseph Delteil.

Même après sa retraite en 1989, son engagement pour l'éducation est resté intact. En 1992, elle a créé la **bibliothèque de l'école Joseph Delteil**, qui a beaucoup compté pour les élèves, à laquelle elle a consacré de nombreuses années. Grâce à son investissement, cette bibliothèque continue aujourd'hui d'accueillir et d'inspirer de jeunes lecteurs.

Merci à l'association d'Histoire locale Lou Dragas pour ses recherches.

Hommage à Henriette Sennegon

C'est avec émotion que nous rendons hommage à **Henriette, dite Estelle**

Sennegon, qui a marqué de nombreuses générations d'écoliers à Grabels.



ÉTAT-CIVIL DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER 2025

Naissances

- ALLA Aaliya
- BAYYOU Dalil
- BENCINA FESTIVI Pia
- BENSMILI Swan
- BENYSIRI Caleb
- BIAO Nolan
- BIAU Romy
- BLONDEAU LEWIS Julia
- BORJA Talitha
- BOUZEMOUR TALASSA Rayane
- CATRIX Dario
- DE OLIVEIRA Leandro
- DEBZA Aïcha
- ERREGUIBI Mehdi
- FRAGNOL Alba
- GARCIA FERNANDEZ FINART Mario
- GARCIA FRANCES Lily
- GIL ESTEBAN Alexandre
- GUILLEM Lyra
- HANDACHY Raylan
- LETERTRE Timothée

- LOUNI Masten
- MAFFRE IVERNEL Robin
- MANSO LAMBAL Mélia
- NICKEL Gustave
- REGIS MECHRI Seeyana
- REYNAUD Aleïa
- RKABY Rym
- SI ALI Walid
- TABITI Maryam
- TONNES DA SILVA Athéna

Décès

- AGNEL Marc
- BARNIER veuve GAMBIER Gisèle
- BARRAL veuve JOUVE Arlette
- BEAUDOUIN Jean
- CARCASSONNE épouse GRACY Bernadette
- CASTELLANI Christian
- CAVALIER épouse BELUGOU Arlette
- CLÉMENTE veuve SANCHEZ Maria
- COLLONGEON Claude
- COLOMB Paule
- DAOUNY Aïcha

- DERVILLEZ Sylvain
- EXBRAYAT veuve DELAUZUN Lucie
- FOURNERET Jean-Jacques
- FOURCAUD veuve PROUST Anne
- GAUTIER Pierrick
- HERRBACH Thierry
- MÉTAYER Jean-Claude
- MICHEL Tommy
- MONIER épouse AUBRY Virginie
- PERLY François
- PISTRE Pierre
- RAMIS Geneviève
- RODRIGUES épouse SOLA Micheline
- SENNEGON Henriette
- VOLBERG Casimir

Mariages

- M. GRANTANGE Emmanuel et Madame ACAPANDIE Jessica
- M. ROLLAND Alexandre et Madame BAILLARD Gwendoline
- M. VASCON Joan et Madame MEMET Virginie



ZOOM SUR LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE À GRABELS

Située au 49 rue Félix Trombe, elle regroupe plusieurs structures dédiées à la petite enfance :

- la crèche municipale,
 - la ludothèque, qui propose des jeux en libre accès pour des moments de partage entre enfants et parents, l'adhésion est gratuite pour les Grabellois.
 - le Relais Petite Enfance, où une animatrice informe sur les modes de garde, les aides de la CAF et accompagne les parents employant une assistante maternelle dans leurs démarches administratives.
- De nombreux partenaires interviennent ponctuellement, notamment le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) du centre socioculturel Gutenberg et les consultations PMI pour les femmes enceintes et jeunes enfants.

PERMANENCES DU LAEP À GRABELS

- Lundi : 8h30-11h30 et 15h30-18h30 à la Maison de l'Enfance et de la Famille
- Mardi et mercredi : 9h-12h à la Maison Commune



Connaissez-vous l'action de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Grabels ?

La PMI est un service public rattaché au Département de l'Hérault.

Elle met des professionnels à disposition pour accompagner les femmes enceintes, apporter du soutien à la parentalité et suivre les enfants jusqu'à 6 ans.

Des consultations sont possibles sur rendez-vous à la Maison de l'Enfance et de la Famille :

- une sage-femme pour le suivi de grossesse (2 lundis après-midi par mois),
- une pédiatre pour les consultations pédiatriques et de vaccination (2 mardis par mois),
- une infirmière puéricultrice, consultations sur place (2 mardis par mois) ou à domicile.

Accueillir un enfant bouleverse la vie et le quotidien. Il est important de ne pas hésiter à demander conseils et soutien.

La PMI est là pour accompagner les parents à chaque étape, de la grossesse aux premières années de l'enfant.

Les consultations permettent d'échanger avec bienveillance sur des sujets essentiels : alimentation, sommeil, pleurs de l'enfant... Elles peuvent compléter le suivi du pédiatre habituel.

Un accompagnement plus large pour les familles

À l'antenne locale de Pignan, les Grabellois peuvent aussi rencontrer :

- une assistante sociale,
- une conseillère conjugale et familiale.

Pour prendre rdv à Grabels ou à Pignan : 04 67 67 83 20

La PMI intervient également en milieu scolaire pour la prévention santé des enfants en petite et moyenne section.

Un dépistage complet en moyenne section (audition, vision, caries, poids, vaccinations) permet une prise en charge précoce en cas de besoin.

La PMI soutient aussi l'intégration des enfants en situation de handicap.



La dynamique équipe de volontaires ©3 M

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Les villes de Grabels et de Montpellier se sont regroupées en 2022 et 2023, avec le soutien organisationnel et financier de la métropole de Montpellier, afin de préparer leur candidature commune à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

Cette expérimentation repose sur un modèle économique innovant, visant à résorber le chômage de longue durée. Elle permet la création d'Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui répondent à des besoins locaux non couverts, sans concurrence avec les structures existantes. Ce modèle est financé en partie par un fonds national dédié.

Cette approche repose sur trois principes fondamentaux :

- personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux personnes,

- ce n'est pas le travail qui manque, un grand nombre de travaux utiles restent à réaliser,

- ce n'est pas l'argent qui manque, la privation d'emploi coûte plus cher que le financement d'emplois supplémentaires.

Leur projet conjoint, qui concerne le quartier de la Valsière pour Grabels et les Hauts de Massane pour Montpellier, a été habilité par le Décret n° 2024-691 du 5 juillet 2024.

Sophie Berlaguet, coordinatrice territoriale à Grabels, a organisé la mobilisation de personnes volontaires en amont de la création. Ceux qui s'engagent conçoivent leur propre emploi, en accord avec leurs compétences et aspirations, et participent activement à la création des EBE.

Aujourd'hui, une trentaine de

Grabellois bénéficient de cet accompagnement.

Cette mobilisation a permis de donner naissance à la première EBE du territoire : Hauts Val & Co. Elle propose une conciergerie, une épicerie solidaire et, prochainement, un café solidaire aux Hauts de Massane.

De nouvelles activités verront le jour, notamment des animations autour du lac des Garrigues, des services aux entreprises du Biopôle Euromédecine et la remise en production de 2 oliveraies à Grabels.

Depuis novembre 2024, 21 premiers emplois sont créés dans le cadre de TZCLD Montpellier-Grabels. Ces postes sont occupés par 14 femmes et 7 hommes, incarnant ainsi la concrétisation de ce projet ambitieux pour l'insertion et l'économie locale.



Rue de Roqueblanque

Les travaux en cours

Réfection de la rue de Roqueblanque

Le projet de travaux a été amendé par les habitants du quartier, qui étaient présents en nombre à la réunion d'information.

L'enfouissement des réseaux secs et humides (électricité, téléphone, eaux usées et pluviales) est en cours.

Les travaux de voirie devraient être réalisés au 2nd semestre, depuis la rue de Montferrier jusqu'au croisement avec la rue de la Plaine.

Ils sont réalisés par la métropole et financés par la ville de Grabels, pour un montant de 1 millions d'euros.

Création de la Maison de quartier et du sport

Située au stade Serge Oltra, rue du Mas d'Armand, elle comprendra une grande salle de réunion, une cuisine et des locaux pour les associations sportives. Elle sera principalement mise à disposition des clubs de football. Elle servira également de salle de réunion aux habitants du quartier et à leur comité. La première pierre a été déposée le 26 mars 2025.

Les travaux sont réalisés en régie municipale, grâce aux multiples compétences techniques des agents de la ville de Grabels : gros œuvre, second œuvre, électricité, carrelage, plomberie et sanitaire.

Ils ont débuté en novembre 2024, leur fin est prévue à l'été 2025.



Maison de quartier et du sport

Création d'une piste cyclable

La métropole crée une piste cyclable, en partie végétalisée, du rond-point du caducée au rond-point d'Auchan. À terme, le projet prévoit de relier cette piste cyclable à celle de la route

de Ganges.

Durant les travaux, certaines places de stationnement seront supprimées. Si nécessaire, une circulation alternée sera instaurée rue de la Valsière.

Les travaux ont débuté le 17 février et prendront fin cet été. Ils sont financés en totalité par la métropole pour 725 000 euros.

Réseaux d'assainissement

La régie des eaux va intervenir dans le quartier des Gariguettes et dans la rue de Prédimeau.

Un réseau d'écoulement des eaux usées va être réalisé rue des Gariguettes, tandis que celui de la rue de Prédimeau sera réhabilité.

Les travaux débuteront mi-avril pour environ 4 mois. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des déviations seront mises en place et certains secteurs seront fermés à la circulation, sauf pour les riverains.

La régie des eaux finance totalement ces travaux à hauteur de 500 000 euros, dans le cadre de sa mission de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Mr et Mme. H sont propriétaires d'une maison sur la commune de Grabels. Le revenu fiscal de référence du couple est de 7 500€.

Il devient nécessaire d'adapter l'accessibilité du logement car monsieur n'arrive plus à monter l'escalier et rejoindre la chambre et salle de bain à l'étage.

Travaux réalisés : Installation d'un monte escalier



AVANT



APRÈS

Coût des travaux	4 100 €
Subvention totale	3 541 €
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole par délégation de l'Anah	2 609 €
dont subvention Montpellier Méditerranée Métropole	3 541 €
Taux de financement	86%
Reste à charge	559 €

Améliorez votre habitat avec des travaux adaptés

Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?

La métropole de Montpellier propose un dispositif d'accompagnement gratuit pour les propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux d'amélioration.

Si vous êtes propriétaire à Grabels, vous pouvez bénéficier de cette aide, confiée par la métropole à l'opérateur URBANIS.

Qui peut en bénéficier ?

- **les propriétaires occupants** : vous devez occuper votre logement pendant au moins 3 ans et respecter un plafond de ressources,

- **les propriétaires bailleurs** : vous vous engagez à louer votre bien pendant 6 ans avec un loyer modéré, dans le cadre du dispositif Loc'Avantages, ouvrant droit à déductions fiscales.

Quelles aides ?

Selon la nature des travaux, vous pouvez obtenir des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), complétées par des aides de la métropole. Des solutions financières existent également pour alléger le reste à charge des propriétaires aux revenus modestes.

Quels travaux sont concernés ?

- adaptation du logement : aménage-

ments pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (salle de bain, WC, accessibilité),

- rénovation : mise aux normes des réseaux, travaux de structure (murs, planchers),
- amélioration énergétique : isolation, ventilation, remplacement des menuiseries et du système de chauffage.

Comment en bénéficier ?

Contactez URBANIS, qui évaluera votre situation et votre éligibilité aux aides de l'Anah et de la métropole. Vous recevrez des conseils personnalisés pour optimiser votre projet selon la réglementation et les financements disponibles.

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi, de 9h à 12h (ou sur rendez-vous).

**Mail : montpellier@urbanis.fr
Tél : 04 67 64 70 72**



Histoire de la cantine à Grabels

Dans les années 1970, le village se transforme et passe de 600 habitants en 1966 à 2 300 en 1980. Avec cette croissance, les besoins en équipements publics augmentent fortement.

Les parents revendiquent une cantine et un accueil périscolaire. Faute de place, de locaux adaptés et de réserve foncière, la mairie de l'époque ne peut ou ne veut pas répondre à cette demande. Beaucoup de parents décident alors de scolariser leurs enfants à Montpellier, souvent dans le privé.

C'est ainsi qu'en septembre 1978, l'association des parents d'élèves prend les choses en main et crée un restaurant scolaire ainsi qu'un accueil périscolaire.

Ce projet, autorisé dans la douleur par la mairie, est entièrement financé par un groupe déterminé d'une vingtaine de parents. L'initiative reçoit le soutien total de l'équipe enseignante.

Dès les premiers jours de novembre 1978, la cantine et l'accueil des enfants matin et soir voient le jour

et fonctionnent pendant deux ans, au grand soulagement des familles. Chaque jour, entre 40 et 50 enfants sont pris en charge.

L'installation est rudimentaire. La «salle de restauration», située dans les anciennes écoles, est à la fois exiguë et très sonore. Les sept tables et bancs encombrant l'espace, compliquant le service. La «salle de la plonge», quant à elle, est un cagibi sinistre de 5 à 6 m² sans fenêtre, avec une «pile» à l'ancienne. Des parents d'élèves lui donnent un coup de peinture, et la mairie installe tout de même un chauffe-eau pour la vaisselle.

L'équipement repose sur les maigres ressources de l'association : des tables et bancs prêtés par l'Amicale Laïque de Florensac. Il faut cependant acheter assiettes, couverts et petits matériaux, ainsi que des containers pour le transport des repas. Ces derniers sont fournis par le collège des Escholiers de la Mosson. Chaque jour, les parents d'élèves se relaient pour aller les chercher avec leurs propres voitures.

Cinq parents assurent à tour de rôle le service et la plonge, tandis que la surveillance de la cour est garantie par 2 enseignants volontaires.

Face à ce succès, la municipalité, bien obligée de reconnaître l'urgence du besoin, accorde une petite subvention. Deux salariés sont alors recrutés pour encadrer les enfants le matin et le soir. De plus, le garde champêtre est mandaté pour assurer le transport des repas. Néanmoins, 2 à 3 parents de l'association FCPE poursuivent la gestion quotidienne de la cantine.

En 1980, la mairie construit enfin une véritable cantine dans l'enceinte de l'école et en prend officiellement la charge dès septembre. Elle rachète même à l'association le matériel acquis.

Cette réussite est le fruit d'une remarquable mobilisation. Conscients des difficultés mais refusant la résignation, des parents déterminés se sont organisés efficacement. Ils ont pu compter sur un soutien sans faille des enseignants qui, dès le départ, ont appuyé et activement participé à l'initiative.

Sans cet enthousiasme et cette obstination collective, rien n'aurait été possible. Il a fallu de la constance, une part d'inconscience pour braver les lois et contourner les obstacles administratifs, ainsi qu'un sens collectif très développé. Seule une entente parfaite entre enseignants et parents, alliée à une collaboration sincère, a permis la réussite et la continuité de ce projet, au bénéfice de l'école et des enfants.

Le Conseil d'Administration de Lou Dragàs

Retrouvez les détails sur ces actions dans la brochure "la scolarité", écrite et éditée par l'association Lou Dragàs.

À GRABELS, LES ENFANTS AVEC LA NATURE



Le besoin d'extérieur n'a jamais été aussi crucial pour les enfants. Le confinement lié au Covid-19 a accentué une tendance de fond : moins de temps dehors, plus de sédentarité et un rapport distendu avec la nature. À Grabels, les acteurs éducatifs se mobilisent pour inciter les jeunes à se reconnecter avec le plein air, avec la nature.



La cour oasis de l'école Joseph Delteil

Un défi pour le développement des enfants

Le temps passé dehors par les enfants diminue depuis des années, et la pandémie a encore accentué cette tendance. Moins de jeux en extérieur, plus d'inactivité, les conséquences sont visibles : fatigue, agitation, difficultés de concentration... autant de signaux d'alerte pour les enseignants et les professionnels de l'enfance. Pourtant, l'activité en plein air est essentielle. Sentir la pluie, creuser la terre, observer la nature sont des expériences précieuses, nécessaires au développement des enfants. La nature offre des ressources pédagogiques inépuisables.

Le terrain du Redonnel

Hasard des rencontres, Elsa, maraîchère locataire du terrain communal du Redonnel, est aussi animatrice municipale. Son désir de développer des activités dédiées aux enfants sur ce terrain a rapidement trouvé un écho auprès des élus et des animateurs du service enfance de la ville.

Avec leur soutien, elle propose des activités de plein air aux enfants du centre de loisirs chaque mercredi et pendant les vacances : création d'un potager, réhabilitation d'une mare et, à venir, la construction d'un four en terre cuite.

Cet automne, ils ont dégusté une soupe de courges cultivées dans l'été par les enfants du centre de loisirs et semées au printemps précédent par leurs grands frères et grandes sœurs. Les courges ont également été décorées à l'école Soulagès durant l'ALP pour Halloween.



Des cours oasis à l'école Joseph Delteil

Suite à la rénovation, les cours de l'école offrent une multitude de possibilités : jeux, sport, détente, espace potager, observation de la faune, lecture et espaces adaptés pour les apprentissages. Elles répondent au désir de plus en plus partagé par les enseignants de faire classe dehors, et permettent d'amplifier ce mouvement avec le soutien de l'inspection académique, de la mairie, des parents et l'enthousiasme des élèves.



La classe dehors avec Elsa au terrain du Redonnel

La classe dehors

À ce jour, plusieurs enseignantes des 3 écoles de Grabels font la classe dehors de manière régulière. Certaines classes de niveau élémentaire ont pour habitude de se rendre sur le terrain du Redonnel. Le trajet se fait à pied depuis l'école, offrant l'occasion d'observer les végétaux et le cours d'eau sur le chemin. Les élèves apportent leur pique-nique, de préférence « fait maison ».

Chaque enseignante a son propre domaine d'apprentissage en extérieur : l'une se concentre sur la saisonnalité et la poésie, l'autre sur l'étude de la faune et de la flore, etc.

« Vous voyez les enfants, là dans le ciel ? »

« C'est un corbeau ? »

« Non, c'est un rapace. »

« Ah oui, il vole à tire d'aile ? »

« Ses ailes ne bougent pas : il plane. »

Dehors, les apprentissages s'ancrent dans la réalité, stimulant la curiosité et la compréhension de l'environnement qui nous entoure.

« La caméra thermique montre qu'un renard est passé par là ! Effectuons des recherches documentaires sur cet animal pour mieux le connaître... »

Être en contact avec la nature incite à expérimenter, à bricoler, à comprendre l'importance des ressources. La débrouillardise et l'ingéniosité sont ainsi favorisées.

La classe dehors contribue bien entendu à l'éveil écologique des enfants, qui développent de l'empathie envers le vivant en observant les animaux, les insectes,

les arbres et les plantes dans leur environnement naturel. La découverte des rythmes et des couleurs des saisons, ainsi que des variations de lumière, de sons, de formes, de tailles, de textures et d'odeurs, procure un émerveillement qui renforce leur rapport à la nature.

Connaître la nature qui nous entoure pour mieux la protéger : n'est-ce pas là le point de départ de la sensibilisation au respect du vivant et à la citoyenneté ?

Poème L'école du Redonnel

À l'école du Redonnel

Il y a des nuages sur nos têtes

Des abeilles autour de nous

Des taches de fleurs violettes

Ce paysage c'est la fête !

À l'école du Redonnel

Il y a des empreintes de sangliers

Des glands et des champignons

Et même un poulailler

Pour nous émerveiller !

À l'école du Redonnel

Il y a un mammouth mystérieux

Des courges au soleil

Des lombrics et des œufs

Pour les enfants c'est merveilleux !

Les élèves de CE1 de l'école Pierre Soulages



Le centre de loisirs au terrain du Redonnel

Une aire éducative terrestre

Convaincue des bienfaits de la classe dehors, Céline Molter, enseignante de CE2 à l'école Joseph Delteil, a vu son projet d'aire éducative terrestre au Redonnel approuvé et subventionné par l'Office français de la biodiversité.

Céline Molter explique : « Une journée d'école dehors c'est magique pour les élèves, alors imaginez une année entière au rythme d'une journée toutes les 2 semaines !

Les élèves apprennent tellement dehors : ils découvrent l'histoire de la garrigue, savent reconnaître certaines plantes, ont moins peur des insectes (!), savent marcher dans les chemins caillouteux, apprennent la pollinisation en observant des fleurs à la loupe, à faire des semis, à câliner un poussin... et tout simplement à savourer la vie dehors, au contact de la nature. »

Grâce à la subvention, elle achète du matériel et fait intervenir la Ligue de protection des oiseaux, un botaniste, un entomologiste, et d'autres experts.

Un terrain d'aventures

La municipalité envisage, à moyen terme, la création d'un « terrain d'aventures » en collaboration avec le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active - CEMÉA Occitanie.

Ce projet est décliné au sein des activités périscolaires avec le principe de la "boîte à jouer". Les animateurs municipaux bénéficient d'une formation pour cela.

Le terrain d'aventure est un espace où les enfants inventent spontanément leurs jeux, souvent en lien avec la nature et la construction, en utilisant divers matériaux

et objets mis à leur disposition. Les études montrent que ces jeux permettent aux enfants de dépasser les clivages de genre, de se rapprocher plus facilement de nouveaux camarades, de stimuler leur créativité et de satisfaire leur goût du « risque » tout en utilisant les outils de manière encadrée... Pour construire une cabane, il faut scier et clouer ! Les enfants adorent et se sentent responsabilisés. Ces jeux, qui rappellent ceux de nos grands-parents ou arrière-grands-parents, ne sont en réalité rien d'autre que des pratiques simples et efficaces qui fonctionnent.

Envie d'en savoir plus ?

Visionnez la vidéo de présentation du terrain d'aventures de Près d'Arènes sur cemea-occitanie.org.



La boîte à jouer de l'ALP de l'école Pierre Soulagès



Se reconnecter à la nature... et à son alimentation

Après avoir exploré les bienfaits du plein air, une autre réflexion s'impose : celle du lien entre nature et alimentation. Observer, toucher, sentir, goûter... Les enfants découvrent le dehors, mais aussi ce qui les nourrit.

Lors des pique-niques en plein air, les repas permettent d'éveiller leur curiosité : d'où viennent les aliments ? Pourquoi manger de saison ? Quel impact ont nos choix alimentaires sur l'environnement ? Ces échanges permettent d'aborder des notions essentielles comme l'équilibre alimentaire, le tri des déchets ou encore l'empreinte écologique des produits que nous consommons au quotidien.

Du champ à l'assiette : redécouvrir le lien avec nos aliments

Nombre d'enfants, habitués aux rayons des supermarchés, ignorent que les tomates ne sont pas censées être disponibles toute l'année. Cette déconnexion interroge, d'où l'importance d'informer sur l'alimentation et ses enjeux. Pour les sensibiliser à une alimentation plus saine et durable, Grabels bénéficie de l'accompagnement du CIVAM Bio 34, qui propose une séquence pédagogique «du champ à l'assiette» en 6 séances ludiques.

« Si je mange des pommes de terre à tous les repas, est-ce que je vais être en bonne santé ? »

Les enfants développent une nouvelle approche de leur assiette en découvrant la provenance des aliments et les conséquences du mode de production sur l'environnement et la santé. Par cette approche, ils comprennent les avantages à choisir des aliments frais et locaux, à varier et donner une place aux légumineuses... Les aliments ne nous apportent pas tous les mêmes choses.

Ils établissent la relation entre le fruit, la coque, l'arbre, la fleur. Ils observent, sentent, touchent et goûtent. Le goût varie en fonction des différentes zones de la langue.

« À quoi servent les produits laitiers ? »

15 doigts sont levés et les élèves sont pressés de répondre. Un sujet qui passionne !

Cette action de sensibilisation apporte des repères pour mieux manger et faire des choix plus éclairés pour leur santé et pour la planète. Parce que bien se nourrir, c'est aussi apprendre à mieux grandir.



Et à la cantine : peut-on agir ?

La question de la connexion des enfants à la nature, aux aliments de proximité et à une alimentation responsable se prolonge dans un lieu central de leur quotidien : la cantine scolaire. Alors, comment agir pour améliorer la qualité des repas tout en respectant l'environnement et en impliquant les enfants ?



Atelier "Du champ à l'assiette"

Une qualité de produit irréprochable

Depuis plusieurs années, la municipalité met un point d'honneur à proposer des produits locaux, de qualité, souvent bien au-delà des exigences légales, grâce à un cahier des charges de la cantine soigneusement élaboré.

Les éco'minots passent à table

Engagée dans l'opération "Les éco'minots passent à table", menée par l'Alec (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), la municipalité a questionné des enjeux primordiaux : comment mieux stimuler l'appétit des enfants et limiter le gaspillage alimentaire ?

Après test, plusieurs actions ont été retenues : des ateliers pour mieux connaître et reconnaître les fruits et légumes, la réécriture des menus journaliers par les enfants eux-mêmes, et des mascottes créées pour aider à identifier les aliments dans le self-service.

Une carte d'origine des produits a également été mise en place. Les familles sont encouragées à proposer un goûter zéro déchet chaque lundi, tandis que la pesée des restes permet de réduire le gaspillage.

Les défis de la restauration scolaire

Si la volonté d'intégrer plus de produits locaux et durables dans les repas est forte, il faut aussi prendre en compte les limites de la gestion des restaurants scolaires. En effet, la commune reste tributaire d'un prestataire externe dans le cadre d'un marché public.

Toutefois, une réflexion est en cours pour intégrer la confection des repas en régie directe. Cela permettrait à la collectivité de mieux contrôler ses approvisionnements, de choisir ses recettes, ses quantités et de renforcer l'implication des agents et des élèves dans la cuisine. Cela vise à redonner du sens à l'ensemble du processus alimentaire.

En résumé, reconnecter les enfants à la nature et à une alimentation saine, durable et locale, c'est leur offrir les clés pour devenir des citoyens respectueux de l'environnement et conscients de leur impact sur la planète. Les écoles, les familles et les collectivités ont un rôle à jouer dans cette démarche.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Les enfants ont besoin d'avoir des activités en extérieur et de découvrir la nature.

C'est le but des « classes dehors ». Connaître les légumes, les arbres, les insectes, les animaux, etc.. permet de comprendre le lien entre la nature et l'alimentation.

Les enfants du centre de loisirs et des écoles de Grabels se retrouvent sur le terrain du Redonnel pour jouer, observer, cultiver des légumes, voir grandir des poussins, etc... Les espaces extérieurs de l'école Joseph Delteil permettent également aux enfants de jouer, de faire du sport et de cultiver un potager. Les pique-niques en extérieur et les repas pris à la cantine sensibilisent les enfants à l'équilibre alimentaire, au tri des déchets en évitant le gaspillage alimentaire.

Cela aide les enfants à mieux grandir en respectant la nature qui les nourrit.

LISTE UNE ÉQUIPE, UNE VOLONTÉ, UNE VISION

"Faisons de l'alimentation de qualité un droit pour toutes et tous".

Notre équipe partage pleinement cet adage de la Caisse alimentaire commune. Grabels est déjà engagé dans cette démarche de qualité depuis plus de 15 ans, avec la création du marché en circuit court chaque samedi matin, garantissant une juste rémunération aux producteurs locaux.

Pour aller plus loin vers un accès égal à une alimentation saine, nous avons soutenu l'ouverture en 2023 de la Cantina, un restaurant antigaspi et bio, installé à

la Valsière. Dans cette même dynamique, La Cantina a noué en mai 2024 un partenariat avec Vrac et Cocinas, une épicerie de produits secs bio (riz, farine, pâtes, lentilles, café...), permettant à un plus grand nombre de foyers de bénéficier de prix accessibles grâce au regroupement d'achats.

Ces initiatives bénéficient du soutien financier de l'État, de la Région, de la Métropole et de la commune de Grabels, afin de lutter contre la précarité alimentaire.

La Cantina, du Vrac et de La Caisse alimentaire commune ont en commun

une même philosophie: rendre les citoyens acteurs de leur alimentation, en leur permettant de choisir librement en fonction de leur budget. Cet engagement collectif favorise l'implication des habitants, dont certains deviennent bénévoles et accompagnent les plus précaires vers une alimentation plus saine.

Avec une perspective : construire une véritable sécurité sociale de l'alimentation, universelle et accessible à toutes et tous.

L'équipe municipale majoritaire

LISTE AGISSONS POUR GRABELS

Le fiasco de la concertation pour le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal, élaboré par la Métropole en lien avec les maires, précise les règles de constructibilité sur une parcelle.

Qu'à fait de particulier le maire en guise de concertation et d'informations ? Quelques réunions de quartier, sans plan, sans indications de constructibilité, où le maire blablate. Un « atelier populaire d'urbanisme » avec quelques dizaines de personnes (et non 400 !) et dont l'ordre du

jour n'a jamais été le PLUi sur la Valsière ! Aucun effort pédagogique n'a été fait pour présenter aux grabellois les nouvelles règles de constructibilité quartier par quartier

Et donc, le PLUi sur Grabels ça donne quoi ? Pas de densification sur le village, oui. Mais sur la Valsière ça va bétonner: zone Auchan, Aider, on pourra bétonner près de 50% d'une parcelle et construire sur 5 niveaux (R+4) ! Plus au Sud, le long de la rue de la Valsière, un étage de plus sera possible. Demain, au centre de la zone de la colline, 20% de constructions sur une parcelle et 3 niveaux ; si ce n'est pas de la bétonnisation qu'est-ce que c'est ?

Pour couronner le tout, quand la correspondante de Midi Libre relate le sentiment des habitants de la Colline sur l'urbanisation croissante de la Valsière, le maire manifeste son mécontentement auprès de journal conduisant à l'éviction de notre correspondante locale ! Triste, bien triste image de la démocratie locale et de la liberté d'expression qu'offre ce maire Insoumis !

Pascal HEYMES

Facebook : Agissons pour Grabels

LISTE ENSEMBLE POUR QUE GRABELS AVANCE

Les fables de l'Avy n°3

Chères grabelloises, chers grabellois,

Tout d'abord, au nom de notre équipe, vous dire tout le plaisir d'échanger régulièrement avec vous pour tenter, avec les moyens dont on dispose en tant qu'opposition municipale, d'améliorer notre quotidien.

Notre équipe est comme vous, toujours plus sidérée par les faibles résultats et modifications de notre commune, de nos quartiers.

Beaucoup de paroles, de communications, parfois coûteuses, en grand décalage de notre point de vue avec de sensibles améliorations de notre vie de tous les jours.

J'ai une pensée pour tous les grabellois largement impactés par la sur-bétonnisation anarchique mise en œuvre par ce maire, qui s'autoproclame d'une quelconque maîtrise de l'urbanisation en instrumentalisant les médias, affichant son mépris des grabellois les qualifiant de doux rêveurs.

Notre équipe est choquée de voir disparaître des pans entiers de nos paysages bucoliques et espaces verts de garrigues où

certaines, dès leur plus jeune âge, venaient se ressourcer.

Nous avons choisi d'être et non de paraître et je suis convaincu que vous l'avez compris.

Je vous invite à nous rejoindre pour incarner un nouveau Grabels de l'« être ».

Régis MORVAN

Facebook : Ensemble pour que Grabels avance et Régis Morvan
X : Régis Morvan



Le printemps des comédiens

Molière et ses masques

Vendredi 6 juin à 19h

place Jean Jaurès

Ce spectacle est gratuit dans le cadre de la programmation du Printemps des comédiens en partenariat avec la ville de Grabels.

Molière loin des ors de Versailles, le Molière des origines, des tréteaux et des carrioles cahotant sur les routes. Ce spectacle où virevoltent six comédien-nes-musicien-nes s'abreuve à cette source originelle du théâtre de troupe. Avec grande économie de moyens et une grande débâche d'énergie

Spectacle Hourvari du cirque

Rasposo

Du samedi 7 au vendredi 13 juin

Le chapiteau s'installe au complexe sportif de l'Avy dans le cadre de la programmation du Printemps des comédiens en partenariat avec la ville de Grabels.

Les représentations sont payantes. Relâche les 9 et 10 juin.

Des années de compagnonnage entre Maire Molliens, Rasposo et le Printemps. Des années à habiller de poésie le geste circassien. Ici des marionnettes se mêlent aux acrobates de chair. Des enfants vont et viennent. Un orchestre s'installe. La funambule passe. Mais qu'est-ce qui est illusion ?

+ d'infos : 04 67 10 41 19

Programme complet sur :

www.ville-grabels.fr



LES EXPOS DU PRINTEMPS

Exposition peintures et sculptures
d'Alain Raviot

du 12 au 20 avril

Exposition peintures et sculptures
de Christian Cerisola

du 9 au 25 mai

Programme et horaires sur www.ville-grabels.fr



La journée de sensibilisation au handicap

Les élèves Grabellois de 8 classes de CM1 et CM2 participeront aux ateliers de sensibilisation, **vendredi 11 avril**, sur le temps scolaire.

Un stage multisport de découverte consacré au handisports est proposé aux 10-14 ans **du 22 au 25 avril**.

Le **vendredi 25 avril**, différents

ateliers de sensibilisation seront ouverts au public à la salle polyvalente, tels que la langue des signes, le braille, le tandem, le cécifoot et bien d'autres.

Assistez à des matches de démonstration de handi rugby à 11h30 avec les Sharks et de foot fauteuil à 16h avec les fauteuils2feu de Montpellier !



La célébration de l'abolition de l'esclavage

Célébrons ensemble la 5^e édition de la commémoration de l'abolition de l'esclavage !

Cette année, les festivités débuteront le **lundi 12 mai** à 17h30 au jardin Toussaint Louverture.

La cérémonie officielle comprendra le discours de René Revol et de différents intervenants, dont les membres du CCE (Conseil communal des Enfants).

Ce moment de recueillement se conclura par un dépôt de gerbe à la stèle Toussaint Louverture, suivi d'un moment de partage autour d'un apéritif convivial.

Le **jeudi 15 mai**, les restaurants scolaires de la ville proposeront aux élèves un voyage culinaire à travers un menu créole.

Samedi 17 mai, le parc du Château accueillera un après-midi festif pour toute la famille.

Au programme : concert, démonstrations de danses traditionnelles, activités ludiques, exposition et stands d'exposants.

À noter, la performance du conteur professionnel Irénée Domboué, qui vous emmènera dans l'univers fascinant des contes africains, accompagné de musiciens et de rythmes traditionnels.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE AMATEUR D'OCCITANIE FÊTE SES 20 ANS !

À cette occasion, l'orchestre organise un grand concert le **dimanche 20 avril** à 18h, à la salle d'escalade Altissimo place Jean Jaurès.

L'entrée est libre.

Des jeunes élèves de l'école de musique municipale Francine Nordland de Grabels se joindront aux 60 musiciens de l'orchestre.

La ville de Grabels vous invite à partager un verre de l'amitié avec les musiciens à l'issue du concert.



LE FESTIVAL AL ANDALUS : CONCERT DE SOPHIE LELEU

Jeudi 10 avril à 20h
Salle de la Gerbe

Gratuit - réservation conseillée : service.culture@ville-grabels.fr





Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Samedi 5 avril

Marché de printemps
Place Jean Jaurès, 8h à 13h

Dimanche 6 avril

Fête de l'école de musique
Cour de l'école Jean Ponsy, 15h
Concert de l'Ensemble Vocal de Grabels
Église de Grabels, 17h

Mercredi 9 avril

Cérémonie de citoyenneté
Salle Marianne, 18h30

Jeudi 10 avril

Concert Festival Al Andalus
Salle de la Gerbe, 20h (voir page 23)

Samedi 12 avril

Bal du comité des fêtes
Salle polyvalente, 20h

Du 12 au 20 avril

Exposition de peintures et sculptures d'Alain Raviot
Salle de la Gerbe (programme sur site)

Dimanche 20 avril

Concert OSADOC (voir page 23)
Salle d'escalade Altissimo, 18h

Vendredi 25 avril

La journée de sensibilisation au handicap
Salle polyvalente (voir page 23)

Dimanche 27 avril

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation
Monument aux morts, 11h
Balade sensible le long de la rivière Mosson
Départ parking de la source de l'Avy, 10h

Dimanche 4 mai

Trail de Grabels
Salle polyvalente, départs 9h30 et 10h30

Jeudi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Monument aux morts, 11h

Du 9 au 25 mai

Exposition de Christian Cerisola
Salle de la Gerbe (programme sur site)

Samedi 10 mai

Journée de la Balle de l'espoir
Tennis ASCH

Du 12 au 17 mai

Commémoration de l'abolition de l'esclavage
(voir page 22)

Mercredi 14 mai

Fête Intergénérationnelle de l'Association Gutenberg-Grabels
Salle Richard Campos, 9h à 18h

Dimanche 18 mai

VTT de l'Avy
Parc du Château

Samedi 24 mai

Le festival de la jeunesse
Place Pablo Neruda

Du 28 mai au 9 juin

Exposition des Ateliers d'art de la source, Salle de la Gerbe

Vendredi 6 juin

Molière et ses masques
Place Jean Jaurès, 19h (voir page 22)

Samedi 7 juin

Fête de l'Enfance
Parc du Château, matinée
Eau les Chœurs
Salle d'escalade Altissimo, 19h

Du 7 au 13 juin

Cirque Hourvari, Cie Rasposo, Stade du complexe sportif de l'Avy (voir page 22)

Dimanche 8 juin

L'Art dans la rue
Parc du Château, 11h-18h

Samedi 14 juin

Fête du centre socioculturel Gutenberg
Parc du Château, toute la journée

Samedi 21 juin

Fête de la musique
Programme à venir

MAIRIE DE GRABELS

Maison Commune - 1, place J. Jaurès
Tél. : 04 67 10 41 00
E-mail : accueil.mairie@ville-grabels.fr
Site : www.ville-grabels.fr

ESPACE COMMUNAL DE LA VALSIÈRE - MAIRIE ANNEXE

403, Rue de la Valsière
Accueil : 04 67 72 98 16
Point Information Jeunesse
Portable : 06 77 97 31 92
Espace de Vie Sociale - Tél. : 04 67 72 97 66

POINT EMPLOI MUNICIPAL POINT INFOS ENTREPRISES

Portable : 06 77 97 31 92

CCAS

Accueil : 04 67 10 41 12

SERVICE DES SPORTS

Portable : 06 16 90 84 40

ESPACES JEUNES

Accueil : 04 99 23 58 93
Portable : 06 16 58 04 48

CENTRE DE LOISIRS LES AGASSOUS

Tél. : 07 78 87 81 93

LUOTHÈQUE

Espace Famille - 49, rue Félix Trombe
Renseignements : 04 67 40 13 96

RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

Espace Famille - 49 rue Félix Trombe
Tél. : 06 15 38 18 94 / 04 67 79 96 72

CRÈCHE FRANÇOISE CHAZOT

49, rue Félix Trombe
Tél. : 04 67 03 32 37

ÉCOLE MATERNELLE JEAN PONSY

Accueil : 04 67 03 23 19

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOSEPH DELTEIL

Accueil : 04 67 03 23 21

ÉCOLE PRIMAIRE PIERRE SOULAGES

Accueil : 09 71 26 04 77

CENTRE SOCIOCULTUREL GUTENBERG

2, place Jean Jaurès
Accueil : 04 67 10 08 31

SERVICES TECHNIQUES

Accueil : 04 67 79 96 73

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 67 10 41 01
Portable : 06 07 16 80 87

GENDARMERIE

Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 91 73 00

URGENCES

N° Astreinte et urgence Mairie : 06 84 52 54 34
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
SOS Médecins : 04 67 45 62 45
Pompiers : 18 - SAMU : 15